

Vivre

P.2



Une équipe, des métiers...

P.5



La Maison médicale fin prête !

P.6



Le marché de Noël

FRENEUSE

n° 58 janvier
février
mars

EDITO

Votre information municipale - 2020



Didier Jouy
Votre maire
Conseiller
départemental

Mes chers concitoyens,

Cet édito est le premier de la deuxième décennie des années 2000.

Des changements en matière de ressources humaines sont venus marquer la commune puisque les mutations et départs en retraite ont été nombreux.

Longtemps, les employés de la commune étaient des habitants de Freneuse ou des communes limitrophes. Pour la plupart d'ailleurs, ils faisaient leur carrière et prenaient leur retraite à Freneuse.

La mobilité actuelle implique des déplacements plus longs pour venir travailler dans des collectivités telles que la nôtre. De nombreux habitants de Freneuse eux-mêmes travaillent dans la Vallée de Seine et jusqu'à la Défense et enfin, à Paris.

Si les personnes qui habitent à 25 km de leur lieu de travail se satisfont aisément de la distance qui sépare leur domicile de leur travail, le départ des bus depuis le parking de l'autoroute, près du gymnase est aussi un excellent moyen de se rendre de Bonnières à la Défense sans trop de soucis. Nous attendons aujourd'hui le grand parking des bords de Seine, près de Chantovernt, lequel devrait pouvoir accueillir près de 300 places de stationnement. De quoi loger le nombre de voitures supplémentaires et nécessaires pour acheminer les voyageurs de la dernière gare d'Ile-de-France avant la Normandie, le tout sans engorger nos centres bourgs.

Mes chers concitoyens, mobilité et optimisation de l'espace ouvrent cette nouvelle année qui se présente à nous. J'en profite donc pour vous souhaiter à toutes et tous, ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, une très bonne année 2020.

Didier JOUY
Maire de Freneuse
Conseiller Départemental des Yvelines

Zoom sur... les services techniques

Pour ce nouveau numéro de *Vivre à Freneuse*, nous vous proposons d'aller à la rencontre d'une équipe dont la mission est parfois méconnue et pourtant indispensable au bon fonctionnement de notre commune : les agents des services techniques.

Les services techniques œuvrent quotidiennement au bien-être des Freneusiens. On ne saurait se passer d'eux, et pourtant on les connaît si peu ! Cette appellation administrative recouvre en réalité plusieurs missions qu'exercent des agents aux compétences diversifiées. Sous la responsabilité de leur directeur et l'autorité de Monsieur le Maire, ils mettent quotidiennement leurs savoir-faire à entretenir les espaces verts publics, réparer les bâtiments communaux, s'occuper de la voirie et de bien d'autres domaines encore... Ce sont les talents qui, dans l'ombre, travaillent à préserver la qualité de notre cadre de vie. Mieux les connaître, c'est leur rendre hommage et leur dire dans le même temps MERCI !



Une équipe, des métiers...

Un jour plombier, l'autre peintre ou encore jardinier... Les agents des services techniques pratiquent au quotidien plusieurs métiers en un ! Découvrons ensemble les différentes facettes de leurs missions au service de la commune.

Après 9 ans passés dans une autre collectivité, Thomas Guiraud vient d'intégrer le poste de directeur des services techniques de la ville de Freneuse. Passionné par son métier, il est constamment en recherche d'une plus grande efficacité : « *Je suis heureux de rejoindre l'équipe des services techniques de la ville de Freneuse que je trouve très performante. À l'avenir, nous tâcherons d'améliorer encore notre action grâce à de nouvelles méthodes de planification qui nous permettront d'anticiper davantage nos besoins. L'objectif est en effet d'intervenir de moins en moins dans l'urgence et de devancer les difficultés grâce à une meilleure organisation.* »



M. Thomas GUIRAUD

Les équipes

Leur force : une polyvalence à toute épreuve. Chacun de ces agents a bien un domaine de prédilection, mais tout le monde est capable de tout faire : voirie, peinture, menuiserie, etc.

Responsable ateliers :
Christophe Beaupied

Agents polyvalents :

- Romain Beaupied
- Raphaël Bossard
- Christophe Echevarria
- Jonathan Dano
- Gaëtan Caffiaux
- Anthony Joncour
- David Xayasing
- Wilfrid Beaupied
- Mathieu Coent



Chaque jour, ils veillent sur...



...notre voirie

S'occuper de la voirie, ce n'est pas seulement ramasser les feuilles, changer les poubelles collectives ou encore s'assurer de la propreté des caniveaux. Les agents des services techniques sont aussi amenés à effectuer des réfections, réparer des nids-de-poule et réaliser le marquage au sol. En outre, ils posent et entretiennent les panneaux de signalisation ainsi que l'ensemble du mobilier urbain. Plus insolite : chargés de l'éclairage public, ce sont eux qui mettent en place la décoration de Noël !

...nos jardins

Vous les voyez souvent avec des outils de jardinage à la main. Et pour cause! Tonte, taille des haies, édification et entretien de massifs fleuris... Le travail autour de nos espaces verts ne manque pas. En charge du désherbage et du démoussage des trottoirs et des rues, les agents des services techniques prennent également soin du cimetière de la ville.



L'atelier, un local polyvalent

Les agents interviennent et remplissent leurs missions sur l'ensemble du territoire de la commune. Mais ils disposent aussi de locaux spécifiques, comme les autres services. L'atelier est essentiel : il sert à abriter le matériel nécessaire aux interventions. C'est aussi un espace où stationne la flotte de véhicules.

...nos bâtiments publics

La salle des fêtes des Ventines, la médiathèque « L'œil l'écoute », le centre de loisirs, les écoles et bien sûr la mairie, tous nos bâtiments publics occasionnent des entretiens réguliers. Là encore, les agents font preuve d'une grande polyvalence. D'un jour à l'autre, ils se transforment en plombier, électricien, peintre et même menuisier!

Les missions sont variées: elles vont de l'entretien des chaudières et des sanitaires aux interventions à l'occasion de problèmes électriques. Sauf s'il s'agit de travaux à grande échelle, ce sont toujours eux qu'on mobilise pour permettre à nos bâtiments de ne pas prendre une ride.

le saviez-vous ?

Les agents des services techniques...

- Sont essentiels au bon fonctionnement des écoles. Hormis l'entretien et la réfection quotidienne, ils s'occupent des cours de récréation et notamment des marquages aux sols des jeux pour enfants. Sauf urgence, ils profitent des mercredis après-midi et des vacances scolaires pour réaliser ces tâches.
- Ont fabriqué nos « boîtes à livres » installées devant la salle des fêtes et sur le parking de la place Julie Guénard en face de la médiathèque. Ils ont aussi montré leurs talents de menuisiers dans la réparation et la création de portes et d'étagères (destinées notamment à la médiathèque), et même de bancs publics.



- Sont mobilisés lors de grandes manifestations comme la fête de la musique pour effectuer de la manutention. Ce sont en effet eux qui installent le mobilier et s'occupent de l'installation électrique.

Un programme tonique pour le centre de loisirs!

Sauver des vies, un jeu d'enfants

Même les plus jeunes peuvent pratiquer les premiers secours. Encore faut-il apprendre les gestes qui sauvent ! Trois formations, destinées à des enfants de **6 à 10 ans**, seront ainsi données les mercredis de janvier et de février.

Sacrées soirées

Une soirée dansante est prévue le **28 février** ainsi qu'un concert le **24 avril** (salle des Ventines).

Les recettes collectées seront reversées aux projets de l'accueil de loisirs.

Réservation conseillée.

**Informations auprès d'Olivier :
06 63 31 57 84 / 09 63 28 40 38**

À vos micros

Une expérience inoubliable à ne pas manquer : grâce à un partenariat avec Lfm radio, les jeunes Freneusiens pourront s'essayer à la radio ! 5 stages de deux heures (de 14h à 16h) sont ainsi proposés durant les vacances de février.

Au programme : des chroniques réalisées par groupe ainsi qu'une émission qui sera non seulement diffusée en ligne mais aussi sur le site de la station.

Une expérience inoubliable !

Participation : 6€



Pour info

Devenu dangereux à la suite de dégradations, le skatepark a dû être démonté.

La zone sera réaménagée et le périmètre du centre de loisirs agrandi.

Demandez le programme !

VACANCES DE PRINTEMPS

Les visites forment la jeunesse !

Du **14 au 16 avril**, faites partie des 16 ados qui partiront à la découverte de Bruxelles... Une visite haute en couleurs, du Parlement européen au musée de la bande dessinée en passant par un parc d'attractions. Le voyage s'effectuera en minibus et l'hébergement en auberge de jeunesse.

VACANCES D'ÉTÉ

Dans les « tuyaux »...

Un projet de séjour pour les enfants de **6 à 7 ans** est en préparation.

Les dates : **du 6 au 10 juillet**.

Plus d'informations à venir !



IL N'Y A PLUS QU'À RÉSERVER !

Du **13 au 24 juillet** prochain, un séjour emmènera les **8-17 ans** à Saint-Palais-sur-Mer en Charente. Logement sous tentes au camping ★★★★★ Yukadi villages le logis. Avant-goût des activités proposées : baptême de plongée sous-marine à la pointe de l'île d'Oléron, bouées tractées, accrobranche, pêche à pied, zoo de la Palmyre, Luna Parc.

Le nombre de places est limité à 32.

**Inscriptions et contact : Olivier
au 06 63 31 57 84 / 09 63 28 40 38**

LA 4^e ÉDITION DU FREELANTA EST LANCÉE !

Du **6 au 10 juillet** et du **13 au 17 juillet**, à la base de loisirs des boucles de Seine, les ados branchés sport pourront relever de passionnants défis sportifs. Au programme : accrobranche nocturne, activités nautiques, tir à l'arc... Hébergement sous tentes et confection des repas.

Semaine au choix avec tarif dégressif pour la deuxième semaine.

**Informations et inscriptions auprès d'Olivier : 06 63 31 57 84 /
09 63 28 40 38**



Le Père Noël au rendez-vous du spectacle de Noël le 18 décembre

Listes électorales: c'est bon à savoir

Les doubles inscriptions sur les listes électorales, qui concernaient notamment les expatriés et les électeurs ayant déménagé récemment, ont été supprimées dans le cadre d'une récente réforme. Si vous n'avez pas reçu de carte électorale pour les élections européennes de 2019, il faut absolument vérifier que vous êtes bien inscrit sur la liste électorale de votre commune. C'est impératif pour être sûr de pouvoir voter aux prochaines élections municipales de mars prochain.

Informez-vous sur le site:

service-public.fr à la rubrique « vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote » :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788, ou en mairie.

Si votre nom ne figure pas sur la liste électorale, vous devez remplir une demande d'inscription avant le vendredi 7 février dernier délai.

La Maison médicale fin prête

Les locaux sont maintenant terminés, prêts à accueillir trois médecins et leurs patients et la mairie est en recherche active de candidats. Les médecins désirant s'installer dans notre belle commune sont les bienvenus !



Forum des aidants: première!

Le 28 novembre dernier, la salle des fêtes des Ventines a accueilli un forum destiné aux aidants, les proches de personnes souffrant de maladies chroniques, de handicap ou de dépendance. Objectif: les informer, leur permettre de découvrir les relais de proximité qui peuvent les soutenir au quotidien.

Une représentation théâtrale interactive a également permis de mettre des mots sur des situations qui réduisent souvent les personnes concernées au silence. Une prestation des comédiens de la compagnie « Entrée de jeu » particulièrement appréciée par un public de 81 spectateurs.



Dernières touches de verdure pour l'église

Nous avons attendu le bon moment, voilà qui est fait: en quelques jours, tous les arbres et arbustes prévus pour embellir les pourtours de l'église ont été plantés. Les travaux sont officiellement terminés!

Modification du PLU

Le 26 novembre dernier s'est tenue à la mairie une réunion publique au sujet de la modification du PLU. Pour rappel, le conseil municipal de Freneuse, par délibération en date du 27 septembre 2019, a décidé d'engager cette procédure pour ouvrir à l'urbanisation un terrain d'environ 2,4 ha, situé au nord du Chemin de Bonnières à Méricourt. Suite à cette réunion publique du 26 novembre, un registre a été ouvert à l'accueil de la mairie pour recevoir les observations des Freneusiens.

Un bus pour les femmes

Depuis novembre dernier, le « Bus Santé Femmes » sillonne l'ouest francilien. Objectif: lutter contre l'isolement de nombreuses femmes en situation de précarité et leur proposer des solutions de prévention notamment en matière de santé. Parmi l'équipe de professionnels mobilisés, on trouve un médecin, un avocat ou encore une psychologue... Ce dispositif garantit un anonymat total.

Avec ou sans rendez-vous de 8h45-11h45 et de 12h45-15h45.

Parking de la salle des fêtes des Ventines.
1^{er} passage à Freneuse jeudi 30 janvier.

Elles quittent la commune...

Madame Hélène Audoux, gestionnaire des achats, des marchés publics et du secrétariat général, au service de notre commune pendant plus de 20 ans, est partie en retraite au mois d'octobre dernier.

Madame Nadine Fuentes, en charge de la comptabilité, prend également sa retraite après 26 ans passés à la mairie.

...Elles nous rejoignent

Nous souhaitons la bienvenue aux deux nouvelles collaboratrices qui leur succèdent: Madame Elisabeth Brule (achats) et Madame Hanan Khazzar (comptabilité).



Mme E. Brule



Mme H. Khazzar

Le club du Temps Libre

Le Club du Temps Libre organisera son assemblée générale avec la traditionnelle galette des rois, le **16 janvier 2020** à 14h30 à la salle des fêtes de Freneuse.



- Le club propose une sortie à Thoiry pour les Lumières sauvages le **31 janvier**. Prix adhérent : 89 €.
- Le **5 février** une sortie à Rouen pour voir Muriel Robin. Prix adhérent : 70€.
- Le **8 mars** à 12h30 aura lieu un repas dansant à la salle des fêtes des Ventines et un voyage de 3 jours/2 nuits en forêt de Brocéliande, Rennes et Fougères. Prix : 535 € tout compris

Renseignements auprès de Mme Winieski : 06 11 52 45 46.
Ou de Mme Thomas : 06 60 38 28 27

Les copains d'abord 78

• Dimanche 23 février

Loto

Ouverture des portes à 13h ; début de la partie à 14h30. Salle des fêtes des Ventines. Pas de réservation. Restauration sur place (casse-croûte, pâtisseries, boissons)

• Samedi 5 septembre

Les grandes eaux de Versailles - La Parade Royale et les Grandes Eaux Nocturnes

À partir de 18h30. Transport en autocar au départ de Freneuse et Bonnières
Prix Adhérent : 60 € par personne / Non Adhérent : 70 € par personne.
Réservation à partir du 1^{er} mars 2020.

Contact : Mme Leveau : 06 19 59 70 14



L'année commence fort avec Karimari

L'année 2020 s'annonce on ne peut plus dynamique pour Karimari Danse. Les élèves en Jazz, Street et Hip-Hop commencent à préparer leur spectacle de fin d'année scolaire, qui promet surprises et plaisir des yeux à tous les amateurs de danse et de jeux de lumière.

Tous au tennis !

Le Tennis club de Freneuse, c'est 3 courts extérieurs, un bureau de 10 bénévoles, des équipes jeunes et adultes et une école de tennis destinée aux 5/18 ans. En hiver, le TCF loue la base de loisirs de Moisson et a accès les mercredis au nouveau gymnase de Bonnières afin d'assurer une continuité des entraînements pour les petits et les grands. Participations aux championnats et nombreuses animations : tournois, fête du tennis. On vous attend nombreux !

Contact : tennisclubfreneuse@free.fr

NAISSANCES

Paul, Gérard, Bernard,
Alexis LAFOSSE27 octobre 2019
Aldo AGIMAN PAVAGEAU01 novembre 2019
Aaron, Jonathan LEBLANC09 novembre 2019

DÉCÈS

Louis,
Jean-Luc HOAREAU26 septembre 2019
Adama DIARRA27 septembre 2019
Maria, Joaquina RODRIGUES MARQUES
(Épouse GROS LAND)03 octobre 2019
Bernard, Jean,
Pierre HUGUET03 octobre 2019
Jean-Pierre DUMÉNIL05 octobre 2019
Sigrid, Maryvonne MOËLO
(Épouse BRAIRE)19 octobre 2019
Jeannine, Mireille SEGAIN
(Épouse CHAUSSON)20 octobre 2019
Pascal MAUDUIT21 octobre 2019
William, Authur,
Paul GUILLAIN23 octobre 2019
Jean-Pierre, Léon,
Louis LAMAISON29 octobre 2019
Jean, André,
Daniel CARPENTIER29 octobre 2019
Hizia HASNAOUI
(Épouse ZAMMIT)02 novembre 2019
Marie-Hélène ELIAH04 novembre 2019
Josiane,
Jacqueline CHIPPONI06 novembre 2019
Geneviève, Marie, Armande BRÉBAN
(Épouse JOLLY)17 novembre 2019

Marché de Noël: le plein de visiteurs et de surprises!

1 100 visiteurs ont arpenté cette année le marché de Noël. La météo capricieuse n'a pas effrayé les fins gourmets venus s'approvisionner en vins, miels ou autres macarons. Cette année, un nouveau producteur local nous a dévoilé sa production : le Moulin de Vernon avec ses étonnantes bières artisanales. Il y avait

aussi de quoi satisfaire les amoureux de bijoux et de créations manuelles. Bravo aux écoles de Freneuse qui ont fait de la déco du marché une réussite. Sans oublier la surprise que nous ont réservée les motards-pères Noël des clubs de Vernon et Gommecourt. Découffant !



La médiathèque à l'heure d'hiver

Quand l'hiver pointe ses premiers flocons, rien de tel qu'un bon livre ou un DVD pour réchauffer l'atmosphère... Pour faire provision de détente, de découvertes et de convivialité, poussez la porte de votre médiathèque, il y fait bon lire et passer du temps au chaud.

HORAIRES D'OUVERTURE

La médiathèque vous accueille aux horaires habituels pendant les vacances scolaires.

Mardi 15h à 19h

Mercredi 10h à 12h et de 15h à 17h30

Jeudi et vendredi 15h à 17h30

Samedi 9h à 13h

LES DERNIÈRES PARUTIONS

Au menu cette saison : *Avengers endgame*, *Les crevettes pailletées*, *Dumbo*, *Toy story 4* ainsi bien sûr que les prix littéraires décernés en automne 2019 et de nouvelles bandes dessinées !

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

« LIRE EN BOUCLES »

Le catalogue commun aux 7 médiathèques a connu un réel succès en 2019. 4 720 documents ont circulé dans le réseau, soit 393 documents par mois, livrés chaque mercredi dans les structures par la navette de la Communauté de communes des Portes de l'Île de France.

AGENCE POSTALE COMMUNALE - LA MÉDIATHÈQUE EST LE RELAIS DE LA POSTE POUR :

- Affranchir vos courriers et colis (simples, suivis et/ou recommandés)
- Vendre des produits postaux (timbres, enveloppes et/ou emballages)
- Envoyer votre courrier affranchi.

Attention, vous ne pouvez pas récupérer à la médiathèque votre courrier/colis suite à l'avis de passage laissé dans votre boîte aux lettres. Il vous attend au centre de tri postal, rue Solange Boutel.

EXPO, SPECTACLES, CONTES : IL Y EN AURA POUR TOUS LES GOÛTS !

Du samedi 11 janvier au samedi 8 février
Aux heures d'ouverture

Exposition des tableaux de Sylvia Charrier



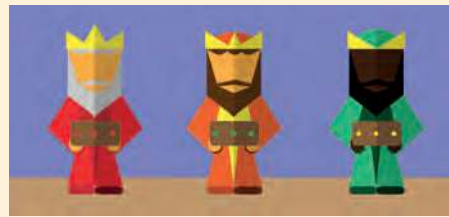
Mercredi 15 janvier à 14 h

Heure du conte : « Épiphanie »

Par Ghislaine et Patricia

Médiathèque (à partir de 3 ans)

Uniquement sur inscription



Jeudi 23 janvier à 20h30

Conférence de Danie Vaugelade

Salle des fêtes des Ventines

Entrée libre et gratuite

Mardi 4 février à 10 h

Spectacle tout-petits « Loulou »

Par Sophie Verdier

Médiathèque (à partir de 3 ans)

Uniquement sur inscription

Du samedi 29 février au samedi 28 mars
aux heures d'ouverture

En images : « Jardin écologique »

Par COMVV

Mercredi 5 février à 14 h

Heure du conte :

« Vous avez dit Crêpes ? »

Par Michèle Walter

Médiathèque (à partir de 4 ans)

Uniquement sur inscription

Mercredi 18 mars à 14 h



Heure du conte :

« Fais de beaux rêves, grand méchant loup »

Par Carole Visconti

Médiathèque

(à partir de 4 ans)

Uniquement sur inscription

Mardi 31 mars à 10 h

Spectacle tout-petits

« Au pays du p'tit Léon »

Par Noémie Sanson

Médiathèque (à partir de 3 ans)

Uniquement sur inscription

Animations gratuites et ouvertes à tous (Freneusiens et non Freneusiens).

Inscriptions: mediatheque@freneuse78.fr ou au 01 30 98 9600

c'est pratique

Élections municipales

Elles auront lieu les 15 et 22 mars prochains.

Pour voter, vous devez présenter votre carte d'électeur et une pièce d'identité.

Monoxyde de carbone : des précautions s'imposent

C'est la première cause de mortalité accidentelle par gaz toxique en France. Soyez vigilants :

- faites vérifier régulièrement vos installations de chauffage et d'eau chaude par un professionnel
- faites ramoner régulièrement vos conduits d'évacuation
- ne bouchez jamais les entrées d'air
- aérez quotidiennement votre logement
- respectez les consignes d'utilisation des appareils : chauffages d'appoint, braseros et groupes électrogènes en extérieur

Inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2020

Elles auront lieu à partir du 1^{er} février 2020 et concernent les enfants nés en 2016.

Documents à fournir :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Attestation d'assurance scolaire
- Attestation CAF (si inscription à la cantine)
- En cas de séparation des parents : toutes pièces judiciaires sur l'attribution de la garde.

Formulaire disponible en ligne sur le site de la mairie à partir du 15 janvier.

Bourse aux vêtements d'été

Elle aura lieu samedi 14 mars de 10 à 16 h et concerne des articles homme, femme, enfant, mais aussi linge de maison, chaussures et sacs.

Dépôts : jeudi 12 mars de 12 h 30 à 19 h 30 et vendredi 13 de 10 h à 12 h.

Restitution des invendus : dimanche 15 mars de 9h30 à 10 h 30.

Réservations à partir du samedi 15 février, de préférence par mail à bourse.freneuse@gmail.com ou par sms au 0616839304. Ne tardez pas à vous inscrire !

2 listes de 12 articles par déposant maximum, 2 € par liste.

Restos du cœur

Distributions alimentaires et aide à la personne : tous les lundis et jeudis de 10h à 11h30.

23, rue du moulin de pierre- Bonnières.

Tel : 01 30 93 20 54 – mail : ad78.bonnieres-cd@restosducoeur.org

Ramassage des emballages ménagers recyclables (EMR)

Vendredi 17 janvier

Vendredi 31 janvier

Collecte des encombrants

Secteur A : mardi 14 avril

Secteur B : mardi 21 avril

Retour sur les conseils municipaux

Jeudi 14 novembre 2019

1 • Décision modificative n° 3 au budget communal de l'exercice 2019

SECTION D'INVESTISSEMENT

Libellé	Montant dépenses	Montant recettes
Constructions, toiture centre de loisirs	+ 16 602.56 €	
Installations générales, aménagement des constructions, pôle paramédical	+ 1 515.00 €	
Installations générales, aménagement des constructions, bâtiment communal logements	-25 128.24 €	
Mobilier salle des fêtes	+ 3 339.60 €	
Aménagement rue Leclerc, travaux supplémentaires	+ 57 251.41 €	
Dépenses imprévues	-33 911.90 €	
Virement de la section de fonctionnement		+ 19 668.43 €
Total	+ 19 668.43 €	+ 19 668.43 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Montant dépenses	Montant recettes
Dépenses imprévues	- 19 668.43 €	
Virement à la section d'investissement	+ 19 668.43 €	
Total	0.00 €	0.00 €

2 • Attribution de subvention communale à l'association de coopérative scolaire de l'école élémentaire Paul Eluard pour la classe de découverte 2020

3 • Dénomination des voies créées par l'opération « le clos du Val Guyon »

Jeudi 19 décembre 2019

1 • Autorisation d'engager les dépenses d'investissement

2 • Tarifs 2020

Concessions funéraires (hors droits d'enregistrement et de timbre) :

Cinquantenaire	200 €
Perpétuelle	300 €
Colombarium 50 ans	600 €

Droits annuels d'inscription à la médiathèque municipale par foyer :

	Intra-muros	Extra-muros
Abonnement de base obligatoire	15 €	20 €
DVD	6 €	9 €
Accès multimédias + CD Roms	12 €	13 €

Manifestations

Animations	2 €
Etal marché de Noël	25 €

Droit de place	25 €
----------------	------

Location Salle des Ventines

Grande salle	550 €
Supplément vaisselle	90 €
Petite salle	180 €
Caution	500 €
Caution pour ménage	200 €

3 • Tarifs étude surveillée écoles Paul Eluard et Victor Hugo

4 • Tarif sortie visite de Bruxelles avril 2020

5 • Tarifs Séjour été 2020

Savoir-vivre ensemble

Déneiger son trottoir est obligatoire !

Au menu de l'hiver, neige et verglas rendent les déplacements risqués. Glissades et dérapages non contrôlés peuvent conduire aux urgences... Pour ne garder de la neige que les côtés agréables, il suffit que chaque Freneusien prenne la peine de déneiger son trottoir. Pour sa sécurité et celle des autres !



Afin de prévenir les accidents et marquer l'importance de cet acte citoyen, un arrêté a été pris par la commune de Freneuse le 23 décembre dernier. Il rappelle à tous les propriétaires, locataires et occupants qu'ils sont tenus de racler et de balayer la neige sur le trottoir devant leur domicile, et en cas de verglas, d'épandre du sable ou du sel.

En cas d'infraction, les contrevenants se verront sanctionnés par une amende de 1^{re} catégorie (38€).

Un peu de savoir-vivre suffit.
Bel hiver à tous !